

Budget 2023

agir avec réalisme et ambition

Réaliser le budget d'une commune est toujours un **exercice exigeant**. Il doit être équilibré en dépenses et en recettes. Rarement la préparation d'un budget communal se sera déroulée dans un **contexte aussi difficile**, marqué notamment par :

- Une **inflation** de 6,3% sur un an.
- Une hausse sans précédent des **coûts de l'énergie**, qui impactera notre budget de fonctionnement par une augmentation de plus de 135 000 € par rapport à celui de 2022.
- La revalorisation, légitime, du **point d'indice des fonctionnaires** (+3,5%) décidée par le Gouvernement, qui devrait se traduire par une majoration de notre budget de masse salariale de 146 000 € environ.

Le budget **reflète nos choix politiques** :

- celui de **ne pas avoir recours au levier fiscal** sur les propriétaires ; dans le contexte d'inflation subie de plein fouet par les ménages, **nous décidons de ne pas augmenter nos taux de taxes foncières** et cette année encore, nous redoublons d'effort pour réaliser des économies de fonctionnement.

- celui, aussi, de **ne pas impacter la qualité des services rendus à la population** ; c'est-à-dire, de préserver les services incontournables délivrés par une Mairie (état civil, accueil de loisirs, restauration scolaire, entretien des espaces verts, soutien au monde associatif...) mais également de porter de nouveaux projets et services (bonus énergie, France services, nouveaux dispositifs de soutien à la scolarité, concertations et débats citoyens...)
- celui de **ne pas répercuter sur les usagers et par conséquent sur les tarifs municipaux, la hausse des coûts** subie par la Ville. En 2023, nous modifions nos tarifs enfance-jeunesse et ceux de l'Ecole Municipale de Musique de Danse et des Arts pour accroître plus encore la solidarité. Les prix pour les usagers de ces services sont parmi les plus bas de la métropole.
- celui, enfin, de **maintenir le cap et de ne pas renoncer à nos investissements** d'envergures pour notre Ville. Notre recherche active de subventions nous permet de ne pas recourir à l'emprunt. Cette stratégie permet à la Commune de conserver une dette par habitant

faible par rapport à la moyenne nationale des communes, attestant de notre gestion financière saine et responsable. Malgré ce contexte de crise économique, et après un début de mandat durant lequel le calendrier des réalisations a été bouleversé par le Covid, la Ville investira fortement cette année, à hauteur de **7 M €, pour conduire les projets structurants du mandat**, préserver le patrimoine existant et répondre aux besoins des habitants.

Construire un budget, c'est **faire des choix et définir des priorités**. Les nôtres se reflètent dans le budget 2023 qui vous est présenté de façon pédagogique par grandes politiques publiques. ✨



Isabelle Pasteur

1^{re} adjointe au Maire déléguée aux finances, à la relation avec les entreprises et à la tranquillité publique

LE BUDGET DE LA COMMUNE 2023

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
12,7 M€



PATRIMOINE, ESPACES VERTS
2.4 M d'€

DÉVELOPPEMENT DURABLE
90 000 €



FLUIDES ET ÉNERGIES
840 000 €

DÉPENSES FINANCIÈRES
175 000 €

TRANQUILLITÉ PRÉVENTION
630 000 €

ACCUEIL USAGERS ÉTAT CIVIL
480 000 €

SOLIDARITÉS
900 000 €



ACTIONS ÉDUCATIVES
4.7 M d'€

SPORT ET VIE ASSOCIATIVE
1.1 M d'€

CULTURE
1.35 M d'€



BUDGET 2023
20 M€

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
7,3 M€



ENTRETIEN DU PATRIMOINE, TRAVAUX DE RÉNOVATIONS THERMIQUES, ÉTUDES THERMIQUES, AUDITS ÉNERGÉTIQUES, ACCESSIBILITÉ PMR
1.28 M d'€



LA PARENTHÈSE 3^E LIEU
3.6 M d'€



AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS ET ESPACES VERTS
430 000 €

AMÉNAGEMENTS CŒUR DE VILLE
Sanitaires publics, place arrière, espaces verts...
280 000 €



ÉQUIPEMENTS, MOBILIERS, MATÉRIELS :
écoles, culture, sport, crèche, accueil de loisirs
250 000 €

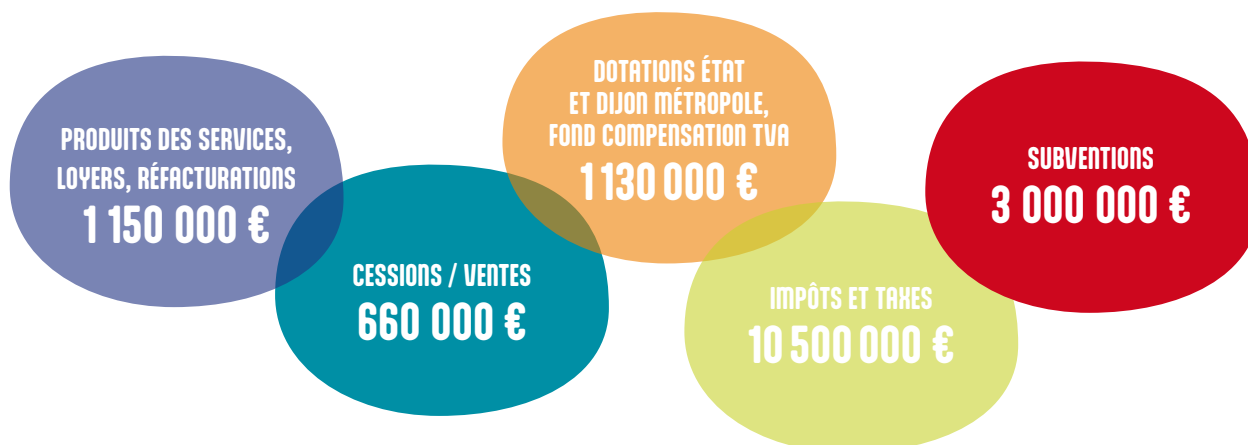


TERRAIN DE FOOT SYNTHÉTIQUE ET RÉNOVATION ÉCLAIRAGE
1.1 M d'€

VIDÉOPROTECTION
50 000 €



LES RESSOURCES PROPRES DE LA COMMUNE



LES DÉPENSES ET RECETTES POUR 100 €



ZOOM SUR UNE DETTE MAITRISEE

DETTE /
QUETIGNOIS
179 €



DETTE MOYENNE
DES COMMUNES /
HABITANT
775 €

- de 3 années

nécessaires pour rembourser la dette.
Le seuil critique étant fixé à 12 ans, ce ratio témoigne de la bonne gestion financière de la Commune. *